

MORT POUR LA FRANCE

Louis Jean Antoine NICOLLET

Soldat 2^e Classe
333^e Régiment d'Infanterie



Nom : <i>Nicollet</i>		Numéro matricule du recrutement : <i>533</i>	
Prénoms : <i>Louis Jean Antoine</i> Surnom :		Classe de mobilisation :	
ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.	
Né le <i>30 Octobre 1885</i> à <i>Champromier</i> canton de <i>Châtillon de Michaille</i> , département de <i>l'Ain</i> , résidant à <i>Champromier</i> , canton de <i>Châtillon de Michaille</i> , département de <i>l'Ain</i> , profession de <i>cultivateur</i>		Cheveux <i>et</i> , sourcils <i>bruns</i> , yeux <i>châtains</i> , front <i>droit</i> , nez <i>droit</i> , bouche <i>prolongée</i> , menton <i>pointu</i> , visage <i>allongé</i>	
fils de <i>Jean Marie</i> et de <i>Georgette Marie</i> , domiciliés à <i>Champromier</i> , canton de <i>Châtillon de Michaille</i> , département de <i>l'Ain</i>		Taille : <i>1 m. 78</i> cent. Taille rectifiée : <i>1 m.</i> cent.	
N° <i>88</i> de tirage dans le canton de <i>Châtillon de Michaille</i>		MARQUES PARTICULIÈRES :	
		Degré (général (s)) :	

07/10/1906 : Incorporé au 133^e Régiment d'Infanterie
Certificat de bonne conduite accordé
Campagne contre l'Allemand : 02/08/1914 – 30/9/1916
03/08/1914 : Rappellé au corps
30/09/1916 : Décédé à l'ambulance H/54 Landrecourt, Meuse, blessures de guerre (30 ans)
Inhumé : Nécropole Nationale Landrecourt-Lempire, Meuse

Le 333^e régiment d'infanterie est un régiment d'infanterie constitué en 1914. Il est issu du 133^e régiment d'infanterie ; à la mobilisation, chaque régiment d'active met sur pied un régiment de réserve dont le numéro est le sien majoré de 200.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom : **NICOLLET**

Prénoms : *Louis Jean Antoine*

Grade : *2^e classe*

Corps : *333^e Rég^t Infanterie 21^e Cie*

N° : *21835* au Corps. — Cl. *1905*

Matricule : *533* au Recrutement *Belley*

Mort pour la France le *30 Sept^r 1916*

à *L'ambulance H/54 Landrecourt*

Genre de mort : *Mort de guerre*

Né le *30 octobre 1885*

à *Champromier* Département *Ain*

Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le *10 Mars 1918*

à *Champromier Ain*

N° du registre d'état civil _____

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.



MINISTÈRE DE LA GUERRE
Service Intérieur

BUREAU des ARCHIVES ADMINISTRATIVES

Modèle N° 1

AVIS DE DÉCÈS

2917 HE Paris, le *13 octobre* 1916

*Nicollet Louis Jean Antoine 2^e cl. n^o 018
333^e Inf^{te} 21^e Cie R^g Belley 133 cl. 1905
fils de *Jean Marie* et de *Georgette Marie*
né le *30 octob. 1885* à *Champromier*
est signalé sur un document (extrait du carnet de passe, et fambl.)
parvenu aux Archives de la Guerre, comme étant décédé
le *30 septemb. 1916*, à *Lamb. 4/5 Landrecourt*
(suites de blessures de guerre)*

POUR LE MINISTRE,
Signé : *Illisible.*

Pour copie conforme.
Le Chef du Bureau Spécial de Comptabilité du Dépôt du 133^e Régiment d'Infanterie

Stamp: BUREAU SPÉCIAL DE COMPTABILITÉ DU DÉPÔT DU 133^e R.I. LANDRECOURT

